



**Doc. 16264**

27 septembre 2025

## Liberté des médias en recul en Albanie

### Proposition de résolution

déposée par Mme Albana VOKSHI et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

L'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme (STE n° 5) garantit la liberté d'expression. Une presse libre et indépendante est la pierre angulaire de la démocratie et de la responsabilité publique. La mise au silence de la presse par la violence à l'encontre des journalistes, l'imposition de l'autocensure, le harcèlement ou la fermeture forcée de médias constitue un indicateur clair de tendances autoritaires et représente une menace grave pour la gouvernance démocratique.

Les récents développements sont profondément préoccupants en Albanie, notamment les menaces répétées et les actes de violence contre les journalistes; les tentatives de restreindre leur libre accès aux locaux du parlement et d'empêcher de filmer ses séances de manière indépendante; le fait de continuer à criminaliser la diffamation dans le Code pénal; ainsi que la fermeture ou la mise sous séquestre par les institutions publiques, de trois diffuseurs nationaux dans la dernière décennie, dont Agon Channel, Ora News, Focus Media Group. En août 2025, les forces de police ont encerclé le siège du groupe Focus Media (News24, BalkanWeb, Panorama et Gazeta Shqiptare), interrompu l'alimentation électrique et refusé l'accès à quelque 200 journalistes à leurs lieux de travail, en dépit d'une décision de justice en leur faveur. De plus, des unités militaires ont saisi les ordinateurs et les dossiers d'enquête des journalistes, mettant en péril tant leur sécurité que la protection de leurs sources. À ce jour, les autorités n'ont toujours pas restitué les ordinateurs confisqués, lesquels contiennent des documents relatifs à plusieurs enquêtes portant sur la corruption impliquant de hauts responsables et sur des affaires de criminalité organisée.

La mission d'observation électorale du 11 mai 2025 du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE/BIDDH) a constaté que l'environnement médiatique albanais était fortement contraint par la concentration de la propriété, l'influence politique, l'ingérence éditoriale et l'autocensure généralisée, sapant ainsi le pluralisme et privant les citoyens d'un accès à une information diversifiée.

L'Assemblée parlementaire devrait préparer un rapport sur cette question et appeler les autorités albanaïses à mettre un terme à l'intimidation et à l'ingérence, à décriminaliser la diffamation et à garantir un accès sans entrave aux journalistes. La mise au silence des médias indépendants est incompatible avec les obligations de l'Albanie en tant qu'État membre du Conseil de l'Europe et constitue une menace sérieuse pour l'avenir démocratique du pays ainsi que pour sa voie vers l'intégration européenne.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

VOKSHI Albana, Albanie, PPE/DC  
ABRAHAM Knut, Allemagne, PPE/DC  
BAKOYANNIS Dora, Grèce, PPE/DC  
BASTOS Regina, Portugal, PPE/DC  
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC  
BRICO Christophe, Monaco, PPE/DC  
CARVALHO Ricardo, Portugal, PPE/DC  
CASTEL Laura, Espagne, GUE  
DALLE Benjamin, Belgique, PPE/DC  
GALLES Paul, Luxembourg, PPE/DC  
LEYTE Carmen, Espagne, PPE/DC  
MULLEN Rónán, Irlande, PPE/DC  
PASQUIER-CIULLA Christine, Monaco, PPE/DC  
PETRUSHEVSKA Marija, Macédoine du Nord, PPE/DC  
ROBLES Gonzalo, Espagne, PPE/DC  
SACHEVA Denitsa, Bulgarie, PPE/DC  
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC  
STAMATIS Georgios, Grèce, PPE/DC  
SYRENGELA Maria, Grèce, PPE/DC  
TORNARITIS Nicos, Chypre, PPE/DC

---

1. GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen